



Bou-Arada

Un village colonial entre l'aménagement d'un territoire rural et les mutations urbaines

Khadija Derbel *

Résumé

L'objectif de notre présent article est d'aborder la question de l'urbanisation, dans les régions rurales de Tunisie. Dans ce cadre, nous présenterons, à travers le modèle du village de Bou-Arada, les processus qui ont prévalu à la formation du village, durant la colonisation, et leur impact, sur l'aménagement de son territoire et l'évolution de son tissu urbain. Nous nous appuyons, pour cette étude sur deux lectures : celle d'un plan de lotissement, qui marque la naissance du village Bou-Arada, et celle de l'aménagement du territoire, qui se manifeste dans les tracés urbains, auquel se rattache le processus de croissance du bâti, assurant la cohérence de l'ensemble.

Mots clés : Bou-Arada, village colonial, urbanisme, rural

Pour citer cet article :

Khadija Derbel, « Bou-Arada : Un village colonial entre l'aménagement d'un territoire rural et les mutations urbaines », *Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°4, Année 2017.

URL: <http://www.al-sabil.tn/?p=7704>

* Laboratoire d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines- Université de la Manouba.



Introduction

Le territoire tunisien, à l'instar de tout territoire colonisé, en Afrique du Nord, a connu une forte structuration, dès le lendemain de la colonisation. Durant la première moitié du XX^{ème} siècle s'est ouverte, en Tunisie, une nouvelle période historique et urbanistique, caractérisée par une colonisation agricole et une croissance urbaine continue, qui engage le milieu rural tunisien, sur la voie d'une structuration urbaine totale et nouvelle.

Nombreux sont les villages de Tunisie, qui résultent d'une création coloniale : Bou-Arada est un village, parmi tant d'autres, qui a été individualisé par la colonisation agricole, en Tunisie, qui méritait d'être étudié avec attention. Ce centre colonial, avec son tissu urbain, ses aménagements, ses bâtiments, ses rues et autres infrastructures, encore visibles aujourd'hui, constitue les traces matérielles et l'héritage de la colonisation française, sur le territoire rural tunisien.

L'étude de la naissance d'une telle réalisation présente plusieurs intérêts, notamment par le fait que le village de Bou-Arada appartient à la première génération des villages coloniaux¹, créé ex-nihilo, au lendemain du protectorat, en vue de pérenniser l'Occupation française et d'introduire une population européenne, dans le milieu rural tunisien².

Présentation du village

Bou-Arada est actuellement, une petite ville du Nord-Ouest de la Tunisie, située à 37 kilomètres au Nord-Est de Siliana, au Sud-Ouest de la plaine d'El Fahs, et à 89 kilomètres au Sud-Ouest de Tunis. Elle est rattachée au gouvernorat de Siliana et constitue une municipalité, qui compte selon le recensement de 2014, environ 13.162 habitants. Elle est le chef lieu de la délégation, portant son nom.

Au temps du protectorat français, Bou-Arada était un gros centre agricole, situé à mi chemin sur la ligne de chemin de fer, reliant Tunis au Kef, en passant par le pont de Fahs. Il a été rattaché au Caidat de Mejez el Bab et fut administré par le contrôle civil de Béja. Ce centre fut fondé en 1907, dans la propriété de madame Taine³, à partir d'un lotissement réalisé, par la direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation.

Les prémices d'un village colonial à Bou-Arada

Les terres au milieu desquelles fut implanté le village de Bou-Arada constituaient, à l'origine, un Henchir, nommé *Bou-arada*. Ce domaine a été confisqué, par le bey Mourad II, dans la deuxième moitié du 17^{ème} siècle, à des tribus rebelles : les Riahs, et constitué en un habous public, au profit du pont de Medjez El Bab, dédié aux frais de sa construction et de sa restauration⁴.

D'après les actes des habous, la superficie de Henchir était d'environ 9000 hectares. Il est limité du côté Nord, par l'oued Bou-Arada et l'oued Bou Garnou, du côté Est, par l'oued Touil, du côté Ouest, par les contreforts de Jbal Rihane et du côté Sud, par les sommets de Jbal Arada et Jbal Mounchar⁵.

¹-C'est en 1898, que la colonisation agricole française a commencé à s'implanter solidement, dans le contrôle civil de Medjez El Bab, au moment du lotissement du Goubellet. A partir de cette date fut installé, pour la première fois, des familles françaises, sur des lotissements de terres domaniales.

²-A.N.T. Série E, Carton 252, Dossier 26 : Statistique et étude concernant les étapes de la colonisation agricole française en Tunisie (1905-1928).

³- <http://www.bou-arada-autempsdescolons.com/situation-geographique.php>.

⁴- E. Azouz, 2013, p. 15.

⁵- I.S.H.T.C. Fonds Archives Diplomatiques de Nantes : Bobine G2, Carton 12. Voir aussi A. Saadaoui, 2011, p. 378.



Après avoir annulé les Wakfs, au milieu du 19^{ème} siècle, le bey Mohammed Sadok fit don d'une partie du Henchir, à Mustapha Ben Ismail⁶, qui revendit le terrain, successivement à deux sociétés financières françaises⁷. L'autre partie du Henchir *Bou-Arada* était réservée au parcage des chameaux du bey et 500 hectares, environ, étaient exploités, par de hauts fonctionnaires Tunisiens⁸.

En 1883, le commandant Napoléon Ney acheta le domaine de *Bou Arada* et désigna un régisseur, pour louer la propriété aux Tunisiens, mais la mise en valeur et le défrichement furent peu importants. Vers 1896, le domaine de *Bou-Arada* fut mis en vente, au prix de 150.000 francs⁹.

En 1897, la propriété fut vendue à Madame Taine. De grands travaux furent exécutés, sous sa direction: le défrichement de 300 hectares, par labours, la plantation d'oliviers et de vigne, des travaux d'adduction d'eau et l'élevage de chevaux, de moutons et de porcs, à grande échelle¹⁰. Elle entama, aussi, des constructions importantes, contenant une ferme, des hangars et des magasins, où elle élevait des chevaux et des moutons.

Après une période de dix ans, Madame Emile Taine vendit, en 1907, le domaine de *Bou-Arada*, qui comptait 4732 hectares, à l'Etat, au prix d'un million de francs¹¹. L'acquisition du domaine, par la direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation a permis la naissance du village de Bou-Arada, ainsi que son développement, tout au long des années de colonisation. Il ne comptait, au début, que quelques indigènes dispersés, essentiellement des cultivateurs et quelques ouvriers.

D'après les documents d'archives, le projet du village de Bou-Arada était constitué d'une succession de lotissements, présentés par la direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation, au service de la colonisation, qui les approuva, sur avis du comité consultatif de colonisation, en date de 7 juin 1907. En effet, les plans de lotissements demeurent l'outil principal utilisé par les autorités françaises pour occuper de nouveaux territoires. Le premier lotissement définissait le domaine et fut alloti, en 24 lots de grande culture. Ces lots, non réservés, de la propriété domaniale, furent mis en vente, aux colons français, tandis qu'un lot fut conservé, pour la création du village de Bou-Arada.

Les 24 lots ruraux, allant de 70 à 300 hectares furent attribués en pourtour de l'embryon du village, formant une ceinture autour du village. Le lot choisi, pour l'emplacement du village, fit l'objet d'un deuxième projet de lotissement, et c'est ainsi, que les autorités françaises tracèrent officiellement, les grandes lignes urbaines structurant le village de Bou-Arada. Malheureusement, les documents d'archives ne conservent qu'une seule feuille, du premier projet de lotissement, illustrée ci-dessus, dans laquelle sont indiqués les lots de 12 à 24 et le lot, conservé pour le village (Fig.1).

⁶- *Bulletin de la Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation*, N° 119, 1924, p. 527.

⁷- D'après un rapport de la mission militaire concernant Bou-Arada « Service historique de l'armée de terre » daté entre les années 80 et le début des années 90 du 19^{ème} siècle, qui mentionne que le Henchir était propriété de la société « Le crédit provençal » de M. Fréchiville.

⁸- *Bulletin de la Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation*, N° 119, 1924, p. 527.

⁹- *Le Monde Illustré* du 18 Avril 1896.

¹⁰- *Bulletin de la Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation*, N° 119, 1924, p. 527.

¹¹-*Figaro* du 17 Février 1907, Numéro 48.



Fig. 1. Premier lotissement de la propriété domaniale Bou-Arada et l'emplacement du village¹².

2-La fondation du village colonial

D'une manière générale, l'aménagement d'un territoire consiste à planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'organisation du bâti, ainsi que la répartition des équipements et des activités dans l'espace géographique.

L'administration française s'inspira de cette idée générale de l'urbanisation, pour la création du village de Bou-Arada.

La lecture du projet de lotissement du village, approuvé en 1907¹³, dont le schéma est présenté, ci-dessus, nous montre un découpage du sol, en lots urbains et lots suburbains, ainsi que les bâtiments, déjà construits.

-Le lotissement suburbain : constitué de 22 lots de petite culture, d'une surface variant de 3 à 10 hectares. Ces terres, qui devaient être semées, en céréales, ou plantées de vignes et vergers, furent mises en vente, à des prix variant, entre 1200 à 3700 francs¹⁴. Ces lots suburbains furent attribués, en pourtour des lots urbains. Ils se touchaient, les uns les autres, et formaient une ceinture, autour du village.

Dans ce lotissement suburbain, trois lots furent réservés pour les besoins éventuels de l'administration¹⁵.

-Le lotissement urbain : le village de Bou-Arada, comprenant 55 lots pour habitations, ou industrie (terrain à bâtir), destinés à recevoir les nombreuses familles, venues de la métropole.

¹²- A.N.T. Série E, Carton 586bis, Dossier 2 : Domaine public ; contrôle civil de Medjez El Bab 1895-1924.

¹³-Arrêté du 20 Juillet 1907.

¹⁴-Les conditions, les procédures et les prix de vente des lots ont été fixés, par l'arrêté du directeur d'agriculture, du 23 Juillet 1902, stipulant que « tout acquéreur d'un lot rural de colonisation a la faculté, soit d'effectuer le paiement de son prix d'achat au comptant, soit de stipuler la division de ce prix en tant de termes annuels et successifs, sans toutefois que le nombre de ces termes puisse dépasser dix. L'acquéreur du lot de petite culture doit s'engager à construire sur le terrain vendu une maison d'habitation, à s'y installer et à y cultiver, le tout dans un délai d'un an à partir de la prise en possession ».

Des détails plus complets, sur les «conditions de vente des terres de colonisation », ont été donnés par la Direction de l'Agriculture et du Commerce, dans la « Notice sur les lots urbains et les lots de petite culture du village projeté à Bou-Arada ». Voir A.N.T. Série E, Carton 51, Dossier 6 : Marchés- Béja- Souk Elhad à Bou-Arada 1897-1951.

¹⁵-Trois lots (le n°8, 15 et 22) furent réservés pour les besoins éventuels de l'administration. On note, aussi, sur ce projet de lotissement, que les lots n°10, 11, et 12 renfermaient, chacun, une maisonnette en maçonnerie, recouverte de tuiles et le lot n° 9 comprenait un hectare de vignes.

Ces terrains constructibles étaient d'une surface, variant entre 573m² et 6400m². Ils furent mis en vente, au prix uniforme de 0,10 francs, le mètre carré¹⁶.

En réalisant le plan de lotissement, l'administration coloniale française y organisa l'installation des habitants, en distribuant des lots à bâtir, tout en préservant les emprises nécessaires, pour un certain nombre de bâtiments publics, en particulier, pour une école, un dispensaire, ainsi que des emplacements, pour le marché. Le plan cadastre de 1907, montre, également, la gare déjà construite, l'église, le borj et quelques édifices existants, où se sont installées les premières populations européennes (Fig.2).

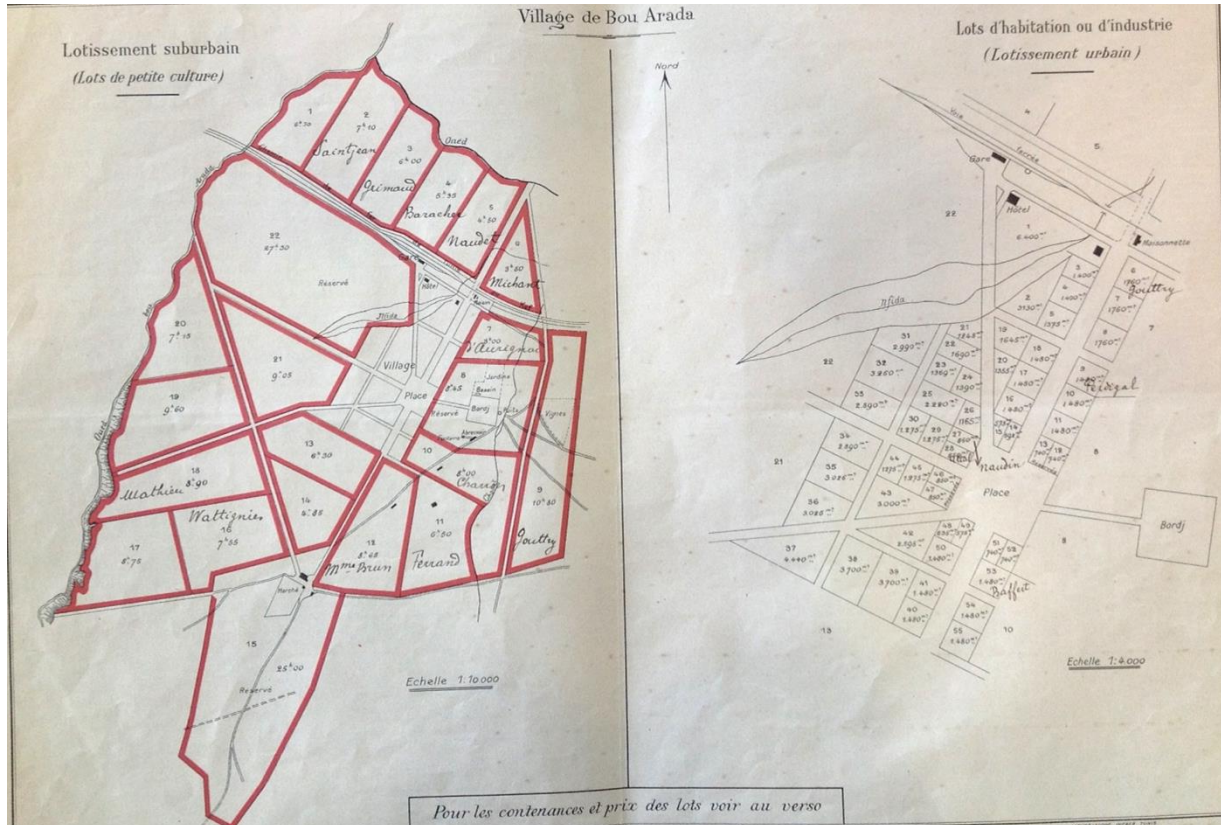


Fig. 2. Plan de lotissement du village de Bou-Arada 1907¹⁷.

En analysant ce projet de lotissement, on peut dire que l'autorité a essayé de construire un territoire, à la mesure des attentes de la population française, selon le modèle urbain européen qui se caractérise par la mixité de son occupation de sols (urbains et suburbains), l'orthogonalité urbaine de son découpage et par la diversité des infrastructures et des activités. Le développement du village s'est renforcé, en 1908. En effet, tous les lots furent vendus, à des colons français, qui prirent place dans le village et construisirent les premières maisons. Peu à peu, ils firent de cette région, une des parties, les plus fécondes du sol tunisien, pour la culture des céréales. Le développement du village fut accentué, par les projets d'investissement et d'infrastructures, concédés au profit des colons français, qui ont essayé de les adapter à leurs besoins et à leur façon de vivre.

Le projet de lotissement n'est, réellement, mis en œuvre, qu'au cours de l'année 1909, avec le traçage des artères, la division des parcelles, en îlots destinées à la construction d'habitations individuelles et la mise en vente publique. Avec la vente des premiers lots acquis

¹⁶-Quatre lots (le n° 12, 13, 46 et 47) furent réservés, pour les besoins éventuels des services publics. Il est à noter que le lot n°1, de 6400 mètres carrés, renfermant un hôtel, fut mis en vente, par voie d'adjudication publique, au prix de 8000francs.

¹⁷-A.N.T. Série E, Carton 51, Dossier 6 : Marchés- Béja- Souk Elhad à Bou-Arada 1897-1951.

par des particuliers et, surtout, par les colons français, le centre de Bou-Arada commence à se développer. Une population agricole prend place et construit les premières maisons¹⁸, d'abord, près du centre du village, puis ensuite, tout au long de la route, menant sur le chemin de Tunis.

En 1911, plusieurs opérations de ventes ont été enregistrées ; les lots suburbains vendus sont au nombre de 19 lots, et les lots vendus dans le village, au nombre de 21. Un certain nombre de constructions furent construites, qui structura le village et lui donna une impulsion nouvelle. A partir de cette date, on peut parler d'une production architecturale, à Bou-Arada, avec des constructions riches et variées, qui schématisent l'aspect architectural du village, essentiellement dans les équipements publics.

Organisation spatiale du village : La structure urbaine du village de Bou-Arada

Le plan de lotissement de 1907, révèle une unité urbaine cohérente, bien pensée, réfléchie et articulée. En effet, le village de Bou-Arada a pris naissance, sous forme d'un quadrillage, fortement structuré, par des mailles en damier, organisé par un réseau des voies qui se coupent (Fig.3). Ces voies présentent un élément de liaison, à l'échelle du village, elles desservent le cadre bâti et les équipements, et commandent, principalement, l'organisation du village. Ce plan en damier marque profondément le paysage rural européen, le trait essentiel de l'urbanisme colonial et la caractéristique principale des tracés des villages ex-nihilo. Il est à noter, que de nombreux villages tunisiens, à plan en damier ont été fondés, à des dates très variables, s'échelonnant à partir des premières années de la colonisation.

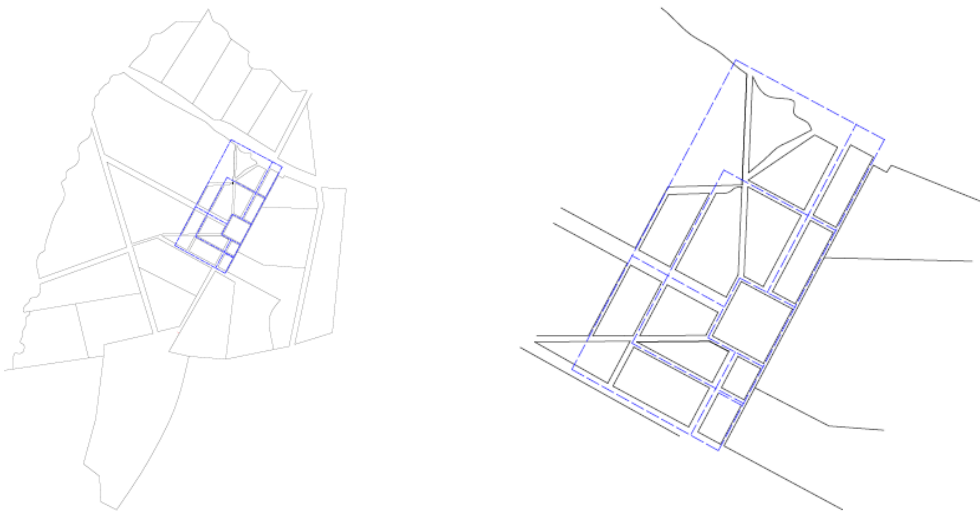


Fig. 3. Plan en damier du village de Bou-Arada.

L'organisation du réseau viaire organise rationnellement l'espace habité et les services publics. Ainsi, l'observation permet de hiérarchiser les chaussées et de repérer les circuits récurrents, au sein du village, qui forment l'armature principale du village et définissent les tracés et formes urbaines. En effet, les larges routes (15 m de largeur) permettent de réaliser une visite, de l'ensemble de village, et de relier la place publique, avec les principaux équipements, comme par exemple, la voie de grande circulation qui unit la place publique, à la gare et accueille un trafic commercial important.

¹⁸- En 1910, la première troupe française arriva à Bou-Arad et s'installa dans la seule maison existante, le borj de madame Taine.

Cette structure primaire est enrichie, par un maillage de voirie secondaire, qui dessert le reste du village (Fig.4). La structure en grille et la trame du viaire engendrent des parcelles, qui s'implantent majoritairement, perpendiculairement, aux voies de circulations.

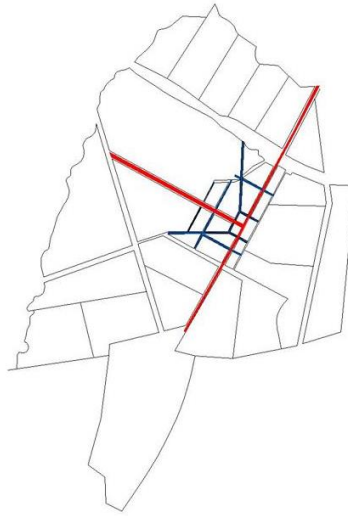


Fig. 4. Le réseau viaire du village.

La forme et la dimension des parcelles à bâtir découlent directement, du maillage du tissu, ce qui a donné naissance, à des parcelles variées dans leur géométrie et leurs dimensions, ce qui contribue à différencier et varier le paysage urbain, dans le village. Les îlots de petite taille cernent la place, avec un mode d'occupation spécifique : un alignement du bâti à la voirie. Plus on s'écarte du centre du village, et plus les parcelles sont grandes, avec des bâtiments de plus en plus éloignés, de la rue (Fig.5).

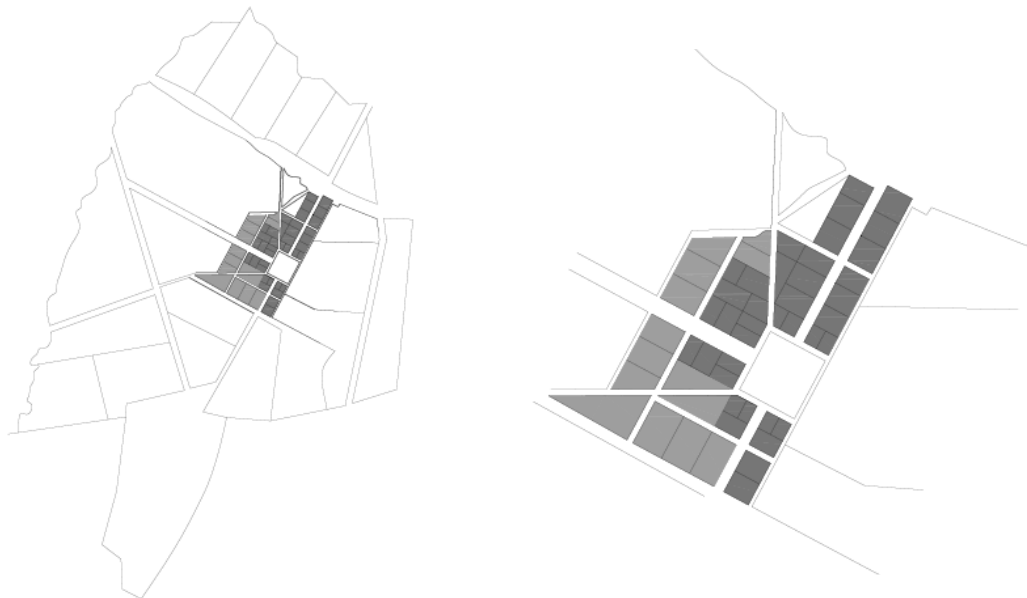


Fig. 5. Formes et dimensions des parcelles.

Outre les voiries et les îlots, les autorités comprennent la nécessité de doter le village de Bou Arada d'une place publique, qui présente un centre civique et culturel, à l'instar des villages européens. Pour bien penser le tissu urbain du village, des larges rues et des boulevards



débouchent, sur cette place et forment autour d'elle, une demi-étoile, convergence de plusieurs routes :

Le boulevard Maréchal Pétain (MC63), vers Goubellat.

Le boulevard El Fahs (MC61), vers ksar Bou Kris

La rue de la gare qui relie la place publique à la gare.

La rue de cimetière qui s'étend de la place publique, vers le cimetière....etc.

La place est dessinée, en forme de rectangle et une statue, « monument aux morts », est positionnée, au centre de la place, en 1934. En effet, pour honorer le mémoire des jeunes français, mobilisés pour la guerre de 1914, l'association des anciens combattants a fait élever un monument, qui fut inauguré, en présence des autorités officielles du protectorat¹⁹.

Cette place carrefour était un point de convergence, de rassemblement et de rencontre et un lieu de concentration et d'animation du village, en période de récolte.

L'aménagement du territoire

Le plan de lotissement du village ne tarda pas à donner lieu, à bon nombre de conceptions de plans et des projets, pour le village, qui répondaient au nouveau genre de vie, que les autorités françaises devaient donner, aux peuplades regroupées.

Selon le plan de lotissement de 1907, la détermination des emplacements, affectés aux divers bâtiments publics, n'a pas été la partie du programme d'urbanisation, la moins délicate. Il est incontestable, en effet, que les services publics ou administratifs ont une tendance, à placer leurs bâtiments, proches de la place publique.

Entre 1909 et 1956, de nombreux équipements publics ont été construits dans le centre urbain, dont la plupart sont encore, en fonction, de nos jours : mairie, école, internat, poste, dispensaire, gendarmerie, dépôts, place...etc. De même, plusieurs autres équipements, à caractère économique et commercial, ont été construits : des boulangeries, des dépôts de céréales, des restaurants, des cafés et un fondouk.

Au fil des années, les services publics s'améliorant, les terrains réservés, au service public, se multiplièrent dans le centre du village.

Les normes d'urbanisme (bitumage des voies principales, ouverture de voies de desserte, réseaux d'eau potable et d'électricité, etc.) y sont relativement, bien exécutées.

Notons ici, que seulement, quelques équipements existaient, avant le lotissement de 1907 : le Borj, la gare, avec ses ateliers de réparations, et une maison, pour le chef de gare. Le service de poste était rattaché à la gare, et ce n'est qu'en 1924, que le bureau de poste fut aménagé, dans de nouveaux locaux²⁰.

Ces cartes postales, illustrées ci-dessous, montrent les édifices coloniaux, du village de Bou-Arada : on peut remarquer, que leur spécificité architecturale alterne, entre celle de la métropole, et celle du pays. L'internat et la poste présentent le style arabisant. (Fig.6).

¹⁹- Les autorités associées à l'inauguration sont : M. Houtbeyrie, secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, représentant le résident général, le général Naugès, commandant supérieur des troupes, en Tunisie, M. de Boissezon, le contrôleur civil de Medjez El Bab, M. Soulmagnon, directeur de l'agriculture, M. Giraudet, directeur de l'office des mutilés, M. Calvayrae, président de l'association des anciens combattants, section de Bou-Arada et plusieurs membres du grand conseil.

²⁰- Le nouveau bureau de poste a été aménagé dans les locaux, autrefois occupés par l'agence du crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (Rapport au président de la république, sur la situation de la Tunisie. 1924).



Fig. 6. Les équipements publics du village.

Ces bâtisses, qui témoignent du passé, ont subi, au cours du temps, de nombreuses modifications permettant de répondre aux nouvelles attentes. Certains bâtiments ont, notamment, connu des mutations fonctionnelles. Ils ne sont, malheureusement pas, convenablement entretenus, et tombent, progressivement, en ruine.

Une description présente l'organisation spatiale, les équipements et la vie du village : « Notre village se caractérise, à l'époque où nous vivons par une grande allée de beaux eucalyptus. A l'ombre de ces arbres, l'église, l'internat, la salle des fêtes, le borj, le boulodrome, la maison du docteur agréablement groupés étaient un quartier vivant et aéré. Les bâtiments administratifs étaient plus dispersés ; l'hôpital et la gendarmerie au Sud : les travaux publics et les contributions plus au centre, enfin la poste, construite dans le style local, était exil près du marché, près de la gare. A l'autre bout, se trouvait le silo, bâtiment imposant, d'une capacité de 40.000 quintaux, était le lieu d'une grande animation en période de moisson particulièrement ; il drainait la production céréalière des centres environnants.

De nombreux artisans, maçons, menuisiers, électriciens, plombiers, mécaniciens, coiffeurs ainsi que de nombreux commerçants mettaient leur compétence au service de la population.....de nombreux commerçants offraient leurs services. Il y avait de plus trois cafés restaurants, lieux de rencontre, d'échanges. Ils accueillaient de plus les gens de passage. Cette variété de qualification si complémentaire a aidé au fil des années, à créer un centre vivant, où chacun avait sa fonction, sa place, contribuant à la bonne marche de cette petite agglomération appelée « aradis » à l'époque romaine²¹.

²¹- <http://www.bou-arada-autempsdescolons.com/situation-geographique.php>

Bou-Arada : Un paysage architectural modeste

Au début, les colons s'installent sur un territoire vierge, dont le paysage d'ensemble du domaine est composé, essentiellement, d'un découpage des terres agricoles, en cultures et en pâturages. Les caractéristiques paysagères de ce territoire sont constituées, par une faible occupation résidentielle, des constructions agricoles typiques, qui ponctuent le paysage (ferme, entrepôt et silo). Ce paysage extensivement rural alterne avec le village et ses constructions, dispersées sur le territoire.

Le paysage qui nous intéresse, est celui du village. Comme la plupart des villages coloniaux, Bou-Arada devient un terrain d'expérimentation, de méthodes de planification (tracé viaires, lotissement, zonage...) et de constructions, élaborés dans tout le territoire tunisien. Les bâtisses de Bou-Arada ne présentent pas de réalisations grandioses, mais plutôt, des constructions coloniales, extrêmement simples, à l'aspect classique, à échelle variée et à dominante de bâtiments, à toiture inclinées, qui forment une entité urbaine, cohérente et harmonieuse. Les constructions sont généralement basses, déployées au rez-de-chaussée ou avec un rez-de-chaussée, et un étage dont les toitures sont en tuiles. Leur caractère architectural est le reflet identique de celui de la métropole.

Comme on l'a vu, la diversité des activités (agriculture, habitation, service, commerce) se traduit par une grande variété formelle du cadre bâti, qui regroupe des bâtiments agricoles, des bâtiments administratifs, des bâtiments à usage de commerce et des infrastructures socioculturelles, ainsi qu'une grande variété de paysages, d'ambiance et de perception (placette et jardin). (Fig.7).

Cette diversité formelle est distinctive pour l'habitation. Elle témoigne de la mixité sociale et fonctionnelle, généralisée au sein du village. Au centre du village se côtoient des habitations, de morphologie, d'échelle et d'époque diverses.



Fig.7. Le paysage architectural du village de Bou-Arada.



L'évolution urbaine et la création d'une commune à Bou Arada :

Jusqu'à l'année 1940, le village de Bou-Arada n'a pas dépassé ses limites, datant de l'époque de sa fondation, lors du premier lotissement de 1907. Il est resté des années, composé par les mêmes quartiers et il a, de plus, gardé le titre du village colonial, bien qu'il ait prospéré rapidement, comme tous les villages du Nord, à cette époque, grâce à une activité agricole florissante.

Tout au long de ces années, le village s'est développé, sur sa propre emprise et le caractère villageois de Bou-Arada a, considérablement, évolué et s'est rapproché, à une échelle réduite, de la configuration des villes, avec une centralité, accueillant des équipements administratifs, économiques et culturels.

Entre ces deux dates, 1907 et 1940, la population bou aradienne a évolué ; sa démographie qui était principalement composée de cultivateurs, de sous locataires ou de khammès, est passée de 250 habitants, à sa fondation, à 118 familles tunisiennes, d'environ 480 individus et 30 familles françaises (soit une centaine de français), en 1924²². Après la deuxième guerre mondiale, le village fut reconstruit et agrandi, il reçut de nouveaux colons européens. Au recensement de 1946, Bou-Arada avait une population de 1820 habitants, dont une population d'origine européenne, passé d'une centaine de personnes, en 1925, à 253 européens²³.

Ce grand flux d'immigration, de population, ainsi que la densification progressive des parcelles bâties poussa les autorités coloniales, à déclarer Bou-Arada, un centre communal, par le décret beylical du 22 Janvier 1941, en définissant les nouvelles limites du village. A partir de cette date, le village de Bou-Arada est passé, du statut d'un village, à celui d'une petite ville, et a connu, alors, une remarquable extension, en débordant de ses limites initiales.

Après la deuxième guerre mondiale, le village s'est développé, à la fois, sur son emprise et sur les lots de petites cultures, dans le prolongement des axes de circulation du noyau initial. Les nouvelles extensions urbaines se présentent comme des greffes, juxtaposées au noyau initial et en continuité de la forme urbaine existante. (Fig.8).

Le village commença à se restructurer, par les travaux de modifications, d'extension et de reconstruction des bâtiments, et par de nouveaux lotissements privés, qui donnèrent lieu à de vastes chantiers de construction, organisés à la périphérie du noyau initial. Ces nouveaux lotissements furent dotés d'un certain nombre de nouveaux équipements administratifs et sociaux : édification de l'hôpital, en 1947 et 1948, construction d'une mairie, en 1951, et du stade d'Auguste Moulin, en 1951.

Le village a eu, avec l'indépendance, son allure finale, avec ses rues pavées, plantées et munies de trottoirs et avec une liste des équipements complète. A la gare, l'église, l'école... etc s'ajoutent la salle des fêtes, l'hôpital et le stade. De cette manière, les européens retrouvent les éléments de la vie sociale à laquelle ils se sont habitués.

Nous pouvons considérer cette évolution comme un modèle simplifié d'un village, qui s'est étalé le long de ces axes de circulation principaux.

Ces observations se réfèrent à des représentations graphiques, simplifiées illustrées ci-dessus.

²²- *Bulletin direction générale de l'agriculture du commerce et de la colonisation*, N° 119, 1924, p. 527-528.

²³- La population a dépassé les deux milles habitants, en 1956.

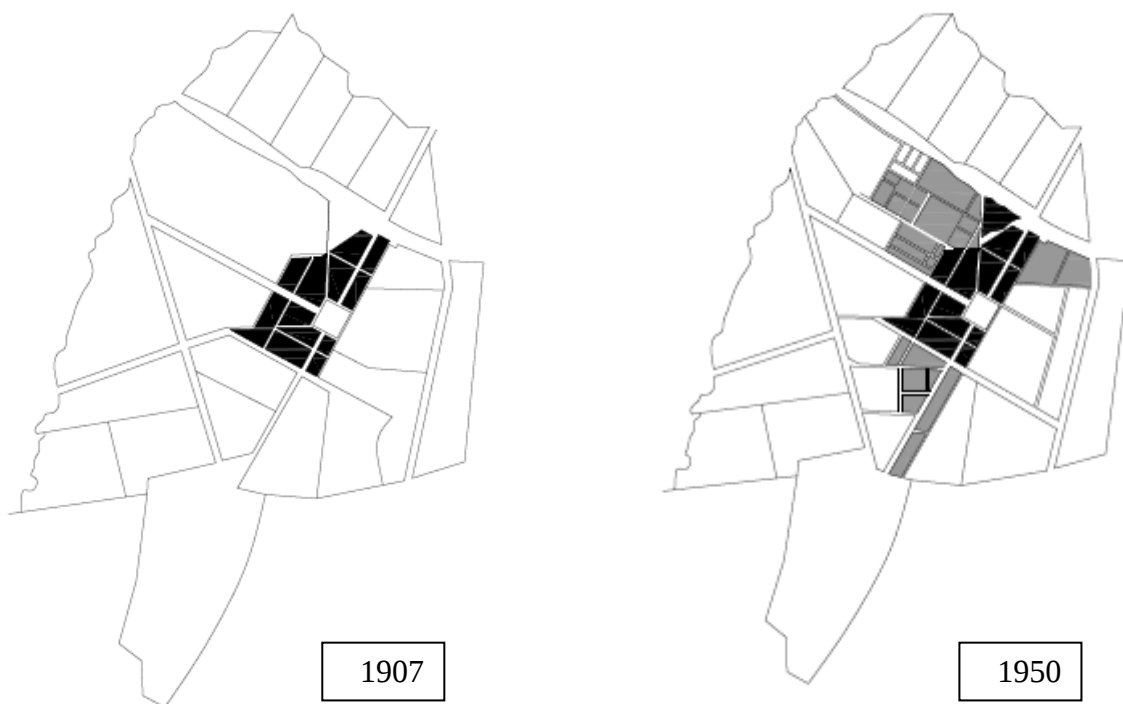


Fig. 8. L'évolution urbaine du village.

Comme en témoigne, aussi cette photo aérienne, qui illustre le noyau du village et les extensions ultérieures, réalisées après la deuxième guerre mondiale. (Fig.9).

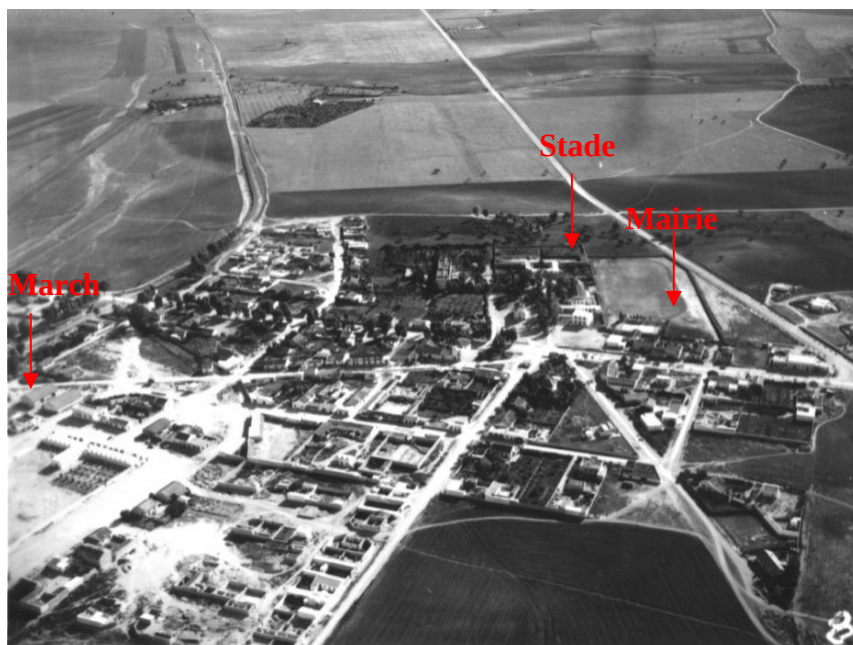


Fig.9. Photo aérienne de l'évolution urbaine du village.



Conclusion

Le village de Bou-Arada fut entièrement conçu et dessiné par les autorités de colonisation. Sa naissance se confond avec une nouvelle pensée pour l'espace rural tunisien. Ce centre de colonisation est né à partir d'un lotissement domanial à l'échelle d'un village, mais qui a été pensé pour une ville. En effet, il ressorti un atout d'urbanisme moderne constitué par une liste complète d'équipements administratifs, institutionnels et culturels qui valorisent la richesse du territoire.

Ce village porte encore aujourd'hui des traces significatives de l'héritage colonial rural, non seulement sur le plan de la morphologie du tissu urbain et de l'architecture des constructions, mais aussi sur le plan des modes de production de l'espace, qui illustrent une dégradation continue.

Bibliographie

Ahmed Saadaoui, 2011, *Tunis au XVII^e siècle : des actes de Waqf de l'époque des deys et bey mouradites*, éd. F.L.A.H. Manouba, Tunis.

Bulletin de la Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation, N° 119, 1924.

Emna Azouz, 2013-2014, *Bou-Arada : un centre de colonisation (1907-1956) : Etude historique, urbaine et architecturale*, Mémoire de Master, F.L.A.H. Manouba, Tunis.

Figaro du 17 Février 1907, Numéro 48.

Le Monde Illustré du 18 Avril 1896.

Mohamed Lazher Gharbi, 2015, *Territoire au Maghreb entre histoire et mémoire*, ISHTC, Tunis.

Nadir Djemoune, 2011, « Douera, village colonial, lecture urbaine et architecturale d'un territoire au Sud d'Alger, 1830-1930 » in *Formes urbaines et architecturales au Maghreb aux XIX et XX siècles*, CPU, Tunis, p. 31-54.

-<http://www.bou-arada-autempsdescolons.com/situation-geographique.php>.

Documents archivistiques

A.N.T. Série E, Carton 252, Dossier 26 : Statistique et étude concernant les étapes de la colonisation agricole française en Tunisie (1905-1928).

A.N.T. Série E, Carton 51, Dossier 6 : Marchés- Béja- Souk Elhad à Bou-Arada 1897-1951.

A.N.T. Série E, Carton 586bis, Dossier 2 : Domaine public ; contrôle civil de Medjez El Bab 1895-1924.

I.S.H.T.C. Fond Archives Diplomatiques de Nantes : Bobine G2, Carton 12.